

Des étudiants en droit de l'Université de Fribourg proposent des conseils juridiques gratuits

Conseils juridiques par des étudiants

« ANNE REY-MERMET

Fribourg » Deux fois par semaine, le Centre d'animation socioculturelle du Schoenberg se transforme en une sorte de cabinet d'avocats. Depuis février dernier, une dizaine d'étudiants en droit de l'Université de Fribourg y ont ouvert une permanence juridique gratuite. Une idée inspirée de la Permanence juridique des étudiants qui existe depuis 25 ans à Genève. «J'ai fait partie de cette association genevoise, j'en avais parlé à Marie et nous nous sommes dit que ça pouvait être une bonne idée de proposer ça à Fribourg», explique Samy Benzaoui, qui a fondé l'association fribourgeoise avec Marie Maison.

Comme ils ne sont pas encore diplômés, les étudiants de la permanence n'ont pas le droit de représenter leurs «clients» au tribunal, ils voient plutôt leur rôle comme celui de «premier filtre». «L'idée est de répondre aux questions des gens, de les aider à écrire un courrier ou à comprendre une décision. Si c'est nécessaire, nous leur conseillons d'aller consulter un avocat», explique Samy Benzaoui.

«Je n'ai pas senti que notre âge ou notre statut dérangeaient»

Samy Benzaoui

Les deux étudiants en master de droit ont commencé par recruter d'autres bénévoles et par chercher un local où tenir leur permanence plurilingue. Il leur fallait impérativement un espace mis gratuitement à disposition, puisque le budget de l'association se monte à zéro franc. «L'association Reper s'est tout de suite montrée intéressée et nous a proposé des salles dans son centre du Schoenberg. Ils nous ont dit qu'on leur posait régulièrement des questions juridiques auxquelles ils ne pouvaient pas répondre», indique Marie Maison.

Donnant-donnant

Pour ces futurs avocats, le but est aussi de se frotter à des cas concrets. «C'est très motivant d'avoir cette activité à côté des



Samy Benzaoui et Marie Maison, tous deux étudiants en droit, ont lancé une permanence juridique bénévole dans le centre d'animation socioculturelle du Schoenberg. Charly Rappo

études, c'est un aperçu de ce que peut être le travail d'avocat. Et puis, nous sommes confrontés à d'autres problématiques qu'en classe», estime l'étudiante de 21 ans. Pour les membres de l'association, c'est donnant-donnant: ils apportent leurs conseils aux personnes qui en ont besoin tout en acquérant de l'expérience.

Ils reçoivent à plusieurs, de façon à pouvoir se compléter. Tous les étudiants de la permanence juridique doivent être au minimum en 3^e année de bachelor, une règle que s'est fixée la jeune association. Il arrive que leurs «clients» soient perplexes ou sceptiques face à leur jeune âge. «Je n'ai pas senti que notre âge ou notre statut d'étudiant dérangeaient. Même les sceptiques changent d'avis au fur et à mesure de l'entretien. Nous expliquons évidemment que nous sommes étudiants,

que nous ne savons pas tout. Si besoin, nous pouvons aussi fixer un autre rendez-vous pour nous laisser le temps de faire des recherches», note Samy Benzaoui.

L'étudiant de 27 ans ajoute que le fait que les personnes soient intégrées à la réflexion

favorise aussi leur compréhension. «Nous discutons et réfléchissons ensemble, nous pouvons prendre le temps de le faire. Ça rassure», estime le jeune homme. «Parfois ils sont un peu intimidés par les avocats ou ne comprennent pas tout à leur jar-

gon. Avec nous, il y a une certaine proximité qui peut aussi aider à se sentir à l'aise», ajoute Marie Maison.

Depuis le mois de février, les universitaires ont traité une quinzaine de cas, dans leur permanence ouverte les mercredis

et jeudis au Schoenberg. Des questions relevant de domaines variés comme le droit de la famille, du bail, des assurances sociales...

Et ce n'est pas parce que c'est gratuit que les personnes qui fréquentent la permanence manquent forcément de moyens. «Nous recevons des gens de toutes les classes sociales et de tous les quartiers. Nous avons également accueilli des gens venant de l'extérieur de la ville de Fribourg», précise Samy Benzaoui. Les étudiants envisagent d'ouvrir d'autres créneaux horaires, dans le centre d'animation de l'association Reper du quartier du Jura cette fois. »

» Permanence juridique bénévole au Centre d'animation socioculturelle du Schoenberg le mercredi de 18 h à 20 h et le jeudi de 19 h à 21 h

PRUDENCE ET TRANSPARENCE SONT ESSENTIELLES

«C'est une bonne initiative, c'est bien que les étudiants s'engagent, mais il faut faire preuve de prudence», estime Bernhard Waldmann, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg. Il convient de préciser que cette association est une initiative privée, indépendante de l'Alma mater. Si le doyen juge que c'est un bon exercice pour les étudiants, il rappelle qu'il faut rester prudent, car l'aspect de la responsabilité est délicat. «Il est essentiel qu'ils soient transparents et indiquent clairement qu'ils sont étudiants», souligne Bernhard Waldmann. «Quand bien même l'idée de base est

tout à fait louable, une telle permanence tenue par des étudiants expose les justiciables à des risques dont ils ne mesurent pas forcément la portée et les conséquences», résume pour sa part Isabelle Brunner, bâtonnière de l'Ordre des avocats fribourgeois (OAF). Celle-ci relève que, bien que les statuts de l'association précisent que les consultations sont confidentielles, les étudiants ne sont pas soumis au secret professionnel comme leurs aînés. L'OAF propose également une permanence juridique à Fribourg et Bulle, pour la somme de 30 francs. **ARM**

PUBLICITÉ

SOCIÉTÉ DES
CONCERTS
DE LA VILLE DE BULLE

TRIO TALWEG

Romain Descharmes, piano
Sébastien Sural, violon
Éric-Maria Couturier, violoncelle

22 AVRIL, 17H00

AULA DU CO DE LA GRUYÈRE
1630 BULLE

BILLETTERIE 026 913 15 46

www.concerts-bulle.ch

Un 1^{er} Mai syndical sous le signe de l'HFR

Manifestation » L'avenir du personnel de l'Hôpital fribourgeois (HFR) sera le sujet central de la Fête du travail, le 1^{er} mai prochain. Tant la Fédération des associations du personnel du service public du canton de Fribourg (FEDE) que le Syndicat des services publics (SSP) appellent les employés de l'HFR, de l'Etat et des établissements médico-sociaux à se mobiliser ce jour-là pour «rappeler au Conseil d'Etat leur attachement à la qualité et à la sécurité des prestations publiques».

Au centre des inquiétudes syndicales: le statut du personnel de l'hôpital. Selon le SSP, le gouvernement devrait très bientôt se déterminer sur son maintien ou non dans le giron de la loi sur le personnel de l'Etat (LPers). Et les nouvelles ne sont pas forcément bonnes, croit savoir l'organisation. Dans un communiqué, elle estime «réel le risque» de voir le Conseil d'Etat pencher pour le passage à une convention collective de travail (CCT).

«Une telle décision constituerait une inégalité de traitement

criante par rapport aux autres employés de l'Etat de Fribourg», tonne le SSP.

La FEDE, elle, met en garde: «Si le Conseil d'Etat devait choisir cette voie, il porterait un coup sérieux aux partenariats sociaux et ouvrirait une longue période de conflit dans le canton», écrit-elle dans son communiqué.

L'organisation se montre très claire: elle ne négociera pas avec le gouvernement en dehors de la LPers. Elle trouve par

ailleurs «assourdissant» le silence entretenu par l'exécutif quant à sa vision pour l'HFR et son personnel.

La manifestation du 1^{er} Mai (dès 16 h sur la place Python, à Fribourg) sonnera ainsi le coup d'envoi d'une mobilisation appelée à se poursuivre si le Conseil d'Etat n'entendait pas les syndicats: «La remise en cause de la LPers légitimerait le recours à la grève du personnel de l'HFR», menace le SSP. »

PATRICK PUGIN

Des infos et pas d'intox

LA LIBERTÉ